Commune de SUBLES

Lotissement

" LE HAUT DE BRUNVILLE - NORD"

PLAN DE VENTE

LOT n° 2

Référence cadastrale : AB n°188
Superficie : 527 m²
Surface de plancher 170 m²

Permis d'aménager : PA 014 679 20 D0004
délivré le 26 mars 2021
rectifié le 16 Juillet 2021

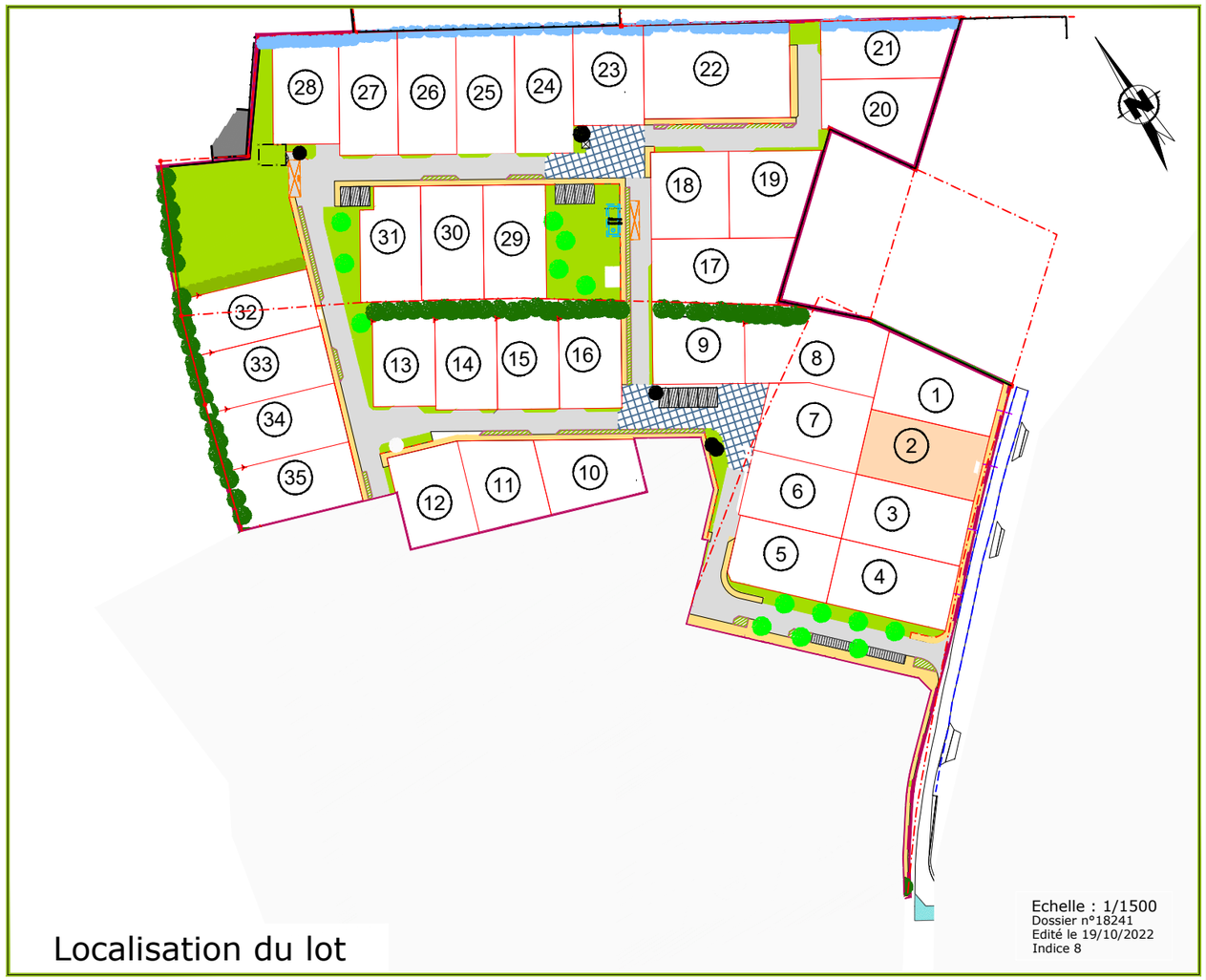

Echelle : 1/1500
Dossier n°18241
Edité le 19/10/2022
Indice 8

Localisation du lot

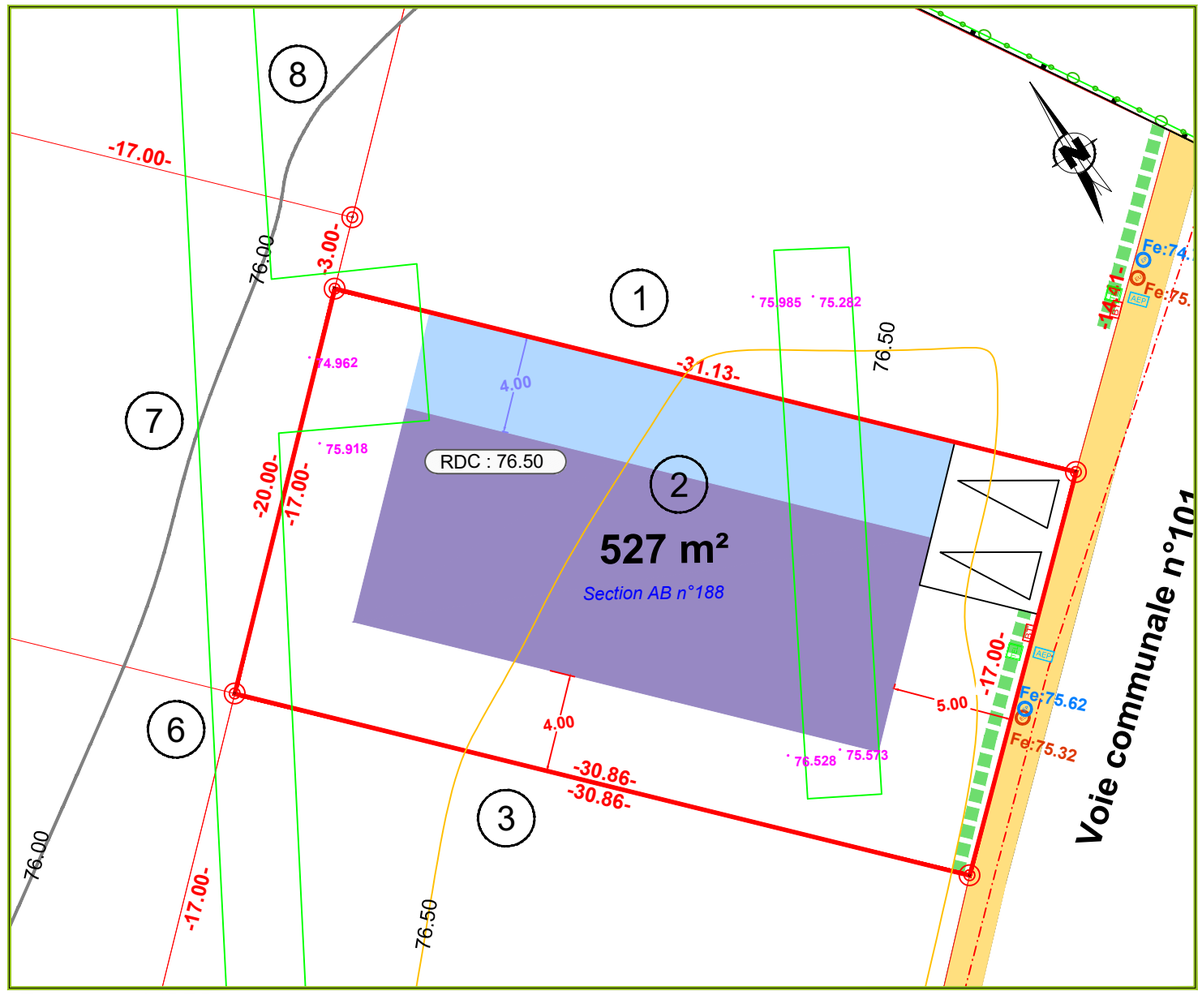

Echelle : 1/250

Légende

périmètre de l'opération
haie sur talus existante conservée
haie sur talus - plantation à charge aménageur

ESPACE PUBLIC
voie en revêtement de type enrobé
espace partagé en revêtement différencié
trottoir en revêtement de type enrobé
place de stationnement en revêtement perméable de type evergreen
aire de présentation des ordures ménagères
espace vert engazonné
espace vert planté d'une végétation arbustive

arbres à planter:
arbre de haute tige de taille moyenne
arbre de type cépée

PARCELLAIRE
limite de lot
numéro de lot et surface (550 m² environ)
accès à la parcelle obligatoire (surface minimale: 6 m de large, 5 m de profondeur, non clos, non couvert)
accès à la parcelle obligatoire sur cette limite de parcelle
-17.43- distance périmètrique
-5.00- distance de retrait entre piquet bois et borne OGE

CONSTRUCTIBILITÉ
6.39 cote de recul minimal imposé par rapport à la limite parcellaire (en mètres)
zone de constructibilité sans limitation de hauteur
75.56 Cotation voirie projet
6.39 cote de recul maximal par rapport à la limite parcellaire séparative pour limitation de la hauteur de la construction (en mètres)
zone de constructibilité - hauteur limitée à 4m à l'égout ou à l'acrotère et 5m au faitage

FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE
Sondage archéologique d'une profondeur de 0.60m à 1.00m de profondeur

LIMITES PARCELLAIRES
obligation de plantation d'une haie arbustive variée - à la charge de l'acquéreur
haie à conserver - obligation de maintien et d'entretien par l'acquéreur
Application cadastrale
Borne retrouvée
Borne OGE posée le 08/09/2022
Piquet bois

Réseau électrique
Coffret Cibe
Coffret REMBT

Réseau d'adduction d'eau potable
Citerneaux

Réseau de télécommunications
Chambre L2T
Regard de branchement

Réseau d' éclairage public
Candélabre

Réseau d'eau pluviale
Boite de branchement EP

Assainissement d'eaux usées
Boite de branchement EU

Signe d'appartenance
RDC : 71.50 Altitude imposée du rez-de-chaussée projeté

NOTA :
- La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux, l'aménageur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique.
- Les cotes projet voirie sont indicatives, les niveaux seront à vérifier après exécution des travaux de finition..
- Les contraintes d'urbanisme indiquées au plan sont développées dans le reglement graphique et le Règlement de lotissement.
- Il est précisé que le niveau du terrain naturel peut faire l'objet de modification en cours de travaux par suite de décapage, de remblaiement et des fouilles archéologiques.
- Les chiffres et nombres indiqués dans la légende sont donnés à titre d'exemple.
- Nivellement rattaché au système NGF/IGN 69

Aménageur
Foncim
34, Grande Rue
14 123 FLEURY-SUR-ORNE
Tél : 02.31.38.94.94
Mail : terrains@foncim.fr

Paysagiste Concepteur
Mélanie LAÎNÉ
22, Passage d'Escoville
14 000 CAEN
Tél : 02.31.24.83.39.

V.R.D.
Servicad Ingénieurs Conseils
61, rue Charles de Coulomb
14 120 MONDEVILLE
Tél : 02.31.52.53.62.

Géomètre-Expert
Cabinet Philippe CAVOIT
1, rue François COULET - BP 47 407
14 404 BAYEUX CEDEX